L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 75 rue de Chartres.

MERCREDI 3 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LIRE personne, venant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art. Renvoyons acquéreur qui aura le prix le plus élevé sur l'adresser au No 120 rue de Chartres. Dewis & Barnard. 2 jun—1f

DEMANDES.

ON demande—Une femme pour faire la cuisine et blanchir pour une famille de deux personnes. S'adresser avec références au No 1809 avenue St Charles. 3 avril—1f

GASOLINE Bogal, huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argent 916 Adresser P. O. Pinkstaffe, en ville. Boite de Poste No 1,750. 13mars—30f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du cheval de course "JUDGE" et du poulain "FRONT VIEW."

Thomas M. Gilmore vs Phillips & Gillespie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,003—En vertu d'un jugement rendu dans cette affaire et signé le 27 mars 1894, à moi adressé par l'Honorable Juge Olivier du District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 5 avril 1894, à 4:30 heures de l'après-midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Devant mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un cheval de course nommé "Judge."
Un poulain nommé "Front View."
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er avril—1 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Comptes Ouverts et de Livres de Comptes, etc

George D. Geddes vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,029—En vertu d'un ordre de vente daté 2 mars 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 5 avril 1894, à 4:30 heures de l'après-midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de comptes ouverts et de livres de comptes, etc, remis par l'insolvable.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
31 mars—31—avril 3 7 11

AVIS DE SUCCESSION.

Samuel Meyers vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,405—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Geo. E. Marks, Syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
29 mars—for. 3 7 Greffier.

Succession de Mme Elodie Humphreys

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,153—Division E—Attendu que John B. Humphreys a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Elodie Humphreys, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
29 mars—29—avril 3 7 Greffier.

Succession de William Cullinan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,140—Division C—Attendu que Mme Anne Burlingry veuve de William Cullinan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Cullinan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28mars—28—avril 1 6 Greffier.

Succession de J. N. Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,473—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Joseph Lafargue, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
30 mars—30—av 4 8 Greffier.

Succession de P. Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,432—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final provisoire présenté par Mme Vve Mary Kane, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 mars—28 avril 1 6 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,191, Division C—Ordre de Cour—Peter J. Pretus vs. ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Peter J. Pretus, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire public, à son bureau, No 49 rue du Camp, le lendemain jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., pour voter sur la question de l'acceptation de la dite cession, d'élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 mars 1894.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
30 mars—3f au 13 avril

W. W. Hawkins et al vs Jno. E. Tumey & Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,011—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Hawkins et D. E. Tumey, Receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 mars—28—avril 1 6 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,123—Division B—Wm F. Young vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm F. Young soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, Esq., notaire public, en son bureau, No 130 rue Gravier, en cette ville, commençant VENDREDI, le dix jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne, ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1894.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mars—3f au 3 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,927—Division C—Henry F. Blasse, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens demandé par Henry F. Blasse soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant G. A. Flot, Esq., notaire public, le dix jour d'avril 1894, au de soumettre devant eux tout de ses affaires et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que M. B. T. Walsh, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1894.

Signé: F. A. MONROE, Jugt.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
12 mars—3f au 3 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,937—Division C—Henry F. Blasse, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens demandé par Henry F. Blasse soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant G. A. Flot, Esq., notaire public, le dix jour d'avril 1894, au de soumettre devant eux tout de ses affaires et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que M. B. T. Walsh, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1894.

Signé: F. A. MONROE, Jugt.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
12 mars—3f au 3 avril

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

VACHERIE.

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de Pascal Lapuyade.

No 31,620—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—JEUDI, 12 avril 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu, au coin de l'avenue Carrollton et de la rue Sixième, en vertu d'un ordre et conformément à un jugement rendus le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée.

29 vaches, 1 taureau, 1 mulet, 1 wagon, 1 feed cart et tout le matériel appartenant à la vacherie, ainsi qu'un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

1 avril—1 4 8 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT.

Succession de Eulalie Fos, décédée, épouse de Pascal Lapuyade.

No 31,620.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—JEUDI, 12 avril 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, composée des lots 268 A et 268 B et la moitié des lots 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm. W. Williams, voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Sixième et la propriété de J. Lapuyade et mesure 416 pieds 0 pouces et 2 lignes en face à l'avenue Washington, Shell Road, quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Seize ème, quatre cent quarante-neuf pieds trois pouces et une ligne de profondeur du côté de l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt pieds sur le côté vers l'avenue Washington, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et barrière, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er av—1 4 11 18 25 au 2 mai

VENTE SPÉCIALE

—DU—

Magnifique Morceau de Terre
Connu sous le Nom de
GOURDAIN TRACT
—ET DU—
PRIVILÈGE DE BATTURE
1-2 Arpent de Façade
—SURLA—
RIVIÈRE MISSISSIPI.
S'étendant à 80 arpents de profondeur et de façade rue Egnan subdivisée en 234 TERRAINS.

Une grande partie desquels est maintenant en culture comme jardins. Pour les besoins d'une vacherie, cette situation est sans égale; la plus grande partie se compose de terre haute. Les rues parallèles à la rivière n'étant pas ouvertes au-delà de la rue DAUPHINE, la présomption est qu'elle ne le sera jamais; en ce cas les éleveurs de bestiaux ne sauraient trouver un emplacement plus à leur convenance.

La BATTURE après la chute des eaux du fleuve, s'accroît d'un dépôt d'un riche limon se vendant toujours à un bon prix. Les chars électriques bientôt traverseront la propriété,

La Vente Absolument et Emphatiquement sans Limite.

Voir les plans à la Bourse pour tous les renseignements quant aux subdivisions et autres détails.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—JEUDI, 5 avril 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er mars 1894, pour compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir:—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Marigny, dans l'îlot borné par les rues Claiborne, Annette, St-Jean-Baptiste et l'avenue St-Bernard, désigné par le No 16 de l'îlot No 47 sur un plan de Jos. Pilié, daté le 29 avril 1838, déposé au bureau de A. Chlapella, ex-notaire, sous le No 65 dans le livre de Plans; le dit lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 90 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise de Barbo C. Casbergue d'après un acte pardevant O. Drouet, ex-notaire, le 1er juillet 1873, enregistré au Bureau des Aliénations dans le Livre 102, folio 400.

Les améliorations comprennent un joli cottage à un étage avec attic, ayant 6 chambres dans la bâtisse principale, une cuisine à un étage avec deux chambres, lavoir, lieux d'aisances, etc.

Termes et Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, au-dessus du prix d'adjudication et déposera avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 mars—1 7 14 21 28—4 avril

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.5 three months 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer
—UN—
PARTAGE.
—UNE—
Grande Vente
—DE—
PROPRIETES
—DE—
VALEUR ET VACANTS
—DANS LE—

Premier, Troisième, Quatrième, Sixième et Septième Districts.

Magasins en Briques,
Résidences en Briques,
Résidences en Bois,
COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES,
SITES POUR BATIR
Propriétés Foncières
DE CHOIX,
POUR—
OCCUPATION, PLACEMENT, SPECULATION.

COMPRENANT——

La Résidence en Briques à Trois Etages,
No 215 rue St-Charles,
Entre les rues Julie et St-Joseph, avec Terrains Spacieux, Remise, Ecurie, etc.

La Résidence en Briques à Trois Etages,
No 261 rue du Camp,
entre les rues Delord et Calliope.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages,
Nos 63, 65 et 67 rue Girod,
Entre les rues Tchoupitoulas et Commerce.

Un Cottage en Bois Confortable,
No 479 rue South Rempart,
entre les rues Enterpe et Terpsichore.

Le Cottage à Double Corps de Logis,
Nos 417 et 419 rue South Franklin.
Entre les rues Terpsichore et Melpomène.

Vingt Lots de Terre de Valeur,
Sur le North Eastern R. R.,
Un ilet de la rue Claiborne.

Un Nouveau Cottage Double Recouvert en Ardoises,
Nos 221 et 221 1/2 rue Sixième,
Entre les rues Colisée et Chestnut.

La Charmante Résidence de Famille,
—Au coin de—
L'Avenue St-Charles et de la rue Bordeaux.
Terrains Ravissants 150x186 pieds.

Deux Terrains de Choix pour Bâtir,
A l'arrière de la Résidence ci-dessus.
Chacun 60x150 pieds, faisant face à la rue Bordeaux.

Cet Ilet de Terre de Valeur,
—Borné par—
Les rues Lowerline, Clinton, Troisième et Berthe, près du Nouveau Chemin de Fer "Judah Hart" et de l'ave nue St-Charles.

Trois Lots Splendides pour Bâtir,
Rue Colapissa.
Chacun 61x122 pieds.

Toutes des Propriétés de Valeur et Désirables,

VENDUES POUR EFFECTUER
—UN—
PARTAGE,
Aux derniers et plus haut enchérisseurs, sans réserve,
—Dans l'Affaire de—
VVE THOMAS O'RORKE
—VS—
S. S. RUSHA ET AL.
Dossier No 41,231—Cour Civile de District—Division A.
—LE—
Mercredi, 2 Mai 1894
A un Long Crédit. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI, 2 MAI 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendus le 15 mars 1894, et signés le 21 mars 1894, Dossier No 41,231, dans l'affaire de la veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et al., pour effectuer un partage, les propriétés suivantes de valeur et désirables, à l'enchère publique, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

L'Elégante Résidence de Famille
No 215 rue St-Charles.

1° **Une portion de terre irrégulière** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 217, bornée par les rues St-Charles, Carondelet, Julie et St-Joseph, laquelle portion comprend **quatre** solides séparés, tous contigus et adjacents, et sont décrits comme suit, à savoir—

Premièrement.—Deux lots de terre désignés par les Nos 13 et 14 qui sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit:

Le No 13 mesure 25 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée commune de 20 pieds de large et avec du gravit carré, qui ouvre sur la rue Julie et on common à ce lot et autres lots qui lui sont adjacents.

Le No 14 est un lot irrégulier, contigu, et mesure environ 56 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue St-Charles, environ 3 pieds 8 pouces dans sa largeur dans le fond et faisant face à l'allée décrite ci-dessus, sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces sur la ligne de côté tou-

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

chant au lot No 18, et 170 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur sur l'autre côté le plus rapproché de la rue St-Joseph, sur une ligne diagonale, et avec le lot 18, ci-désigné par la lettre D; étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels du Female Orphan Society, d'après un acte pardevant T. O. Starke, ex-notaire, le 9 avril 1866.

Deuxièmement—Un certain lot ou certaine portion de terre contigu au précédent dans le fond et la ligne de côté supérieure, décrit comme suit:

Commençant à un point où la ligne de division du lot No 1 et lot A intersecte la ligne de côté du lot No 14 la plus rapprochée de la rue St-Joseph, puis sur dite ligne, sur une ligne courant vers la rue Carondelet et parallèle à la rue St-Joseph, une distance de 44 pieds 2 pouces, jusqu'à ce que la dite ligne frappe la ligne de côté du lot B la plus rapprochée de la rue Carondelet, puis sur la dite ligne vers la rue Julie, une distance de 11 pieds 8 pouces et 3 lignes, puis à angles droits courant vers la rue St-Charles, une distance de 11 pieds 1 pouce et 5 lignes, puis 35 pieds 1 pouce et 5 lignes sur une ligne directe au point de départ et désignée par la lettre C, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Thomas Hale, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex-notaire, le 18 mars 1866.

Troisièmement—Une certaine portion ou fraction de terre contiguë au lot ci-dessus lequelle mesure 40 pieds sur la ligne la divisant de la propriété de feu I. W. Moon, qui fait face à la rue St-Joseph et courant parallèle à la rue St-Joseph à une distance de 150 pieds de la dite rue, 40 pieds, 11 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Carondelet touchant au lot B et la divisant de la propriété de feu F. Titus, 3 pieds 1 pouce et 1 ligne sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et sur une ligne irrégulière comme suit: 23 pieds 5 pouces sur une portion de cette et 17 pieds 11 pouces sur le reste de la portion ci-dessus; au lot D désignée par la lettre E, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Isaac W. Moon, d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire le 10 avril 1857.

Quatrièmement—Une certaine portion ou fraction de terre contiguë à celle ci-dessus, et mesure 20 pieds, 3 pouces sur la ligne la divisant de la propriété de feu Fructer Titus, qui fait face à la rue St-Joseph, plus 10 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et la divisant du lot E, la même profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet et 20 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté touchant au lot C et la plus rapprochée de la rue Julie, et est désignée par la lettre F étant la même propriété achetée par les propriétaires actuels de Fructer Titus, d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire, le 16 avril 1857.

Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins et comme amélioration.

Les améliorations consistent en une **élégante résidence en briques à trois étages avec bâtisses en briques à trois étages dans le fond et une écurie en briques à deux étages, toutes couvertes en ardoises** et comme comme le No 215 rue St-Charles et a un corridor spacieux à chaque étage avec des salons dont les arches sont admirablement décorées, salle à manger, salle d'attente, et sur et plusieurs autres chambres en bas dans la bâtisse principale et quelque 15 chambres en plus et cabinets, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., aux étages supérieurs, avec de magnifiques échantillons en marbre dans les principales chambres, et de belles installations de gaz partout, des alcoves dans les murs, office, etc.

La **Remise** et l'**Ecurie** ont des commodités ensemble pour nombre de véhicules et d'animaux, ont aussi 3 chambres à domestiques, des chambres pour le bois, le charbon et les harnais, il y a aussi 2 citernes et un hydrant, avec une grande cour pavée de briques et le tout a été loué loués jusqu'au 30 septembre 1894 à un loyer nominal de $100 par mois.

La **Pelouse de Côté** est grande et on peut en faire l'une des plus jolies dans un voisinage. Le tout admirablement adapté pour une résidence profa.sionnelle.

Résidence en Briques à Trois Etages,
No 261 rue du Camp.

2° **Cette résidence en briques à trois étages recouverte en ardoises, très bien située,** No 261 rue du Camp, entre Delord et Calliope, avec 3 lots St Charles à l'arrière, étant lots Ilet No 183, Premier District, et a une entrée pour le buggy et cordier au second étage et quelque 13 chambres en plus en tout, chambres tapissées et décorées, lieux d'aisance, citerne, etc., et installations de gaz partout, et louée jusqu'au 30 septembre 1894 à un faible loyer de $30 par mois.

Le lot de terre mesure 21 pieds, 4 on 5 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds, mesure américaine, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, acquise de Henry Lathrop d'après un acte pardevant W. L. Poole, ex-notaire le 16 juillet 1857.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages
Nos 63, 65 et 67 rue Girod.

3° **Trois certains lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 60 borné par les rues Tchoupitoulas et Commerce, lesquels sont désignés et mesurent comme suit:

Premièrement—Le lot No 46 mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Girod, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, après un acte de Henry Parish, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex notaire le 29 avril 1853.

Deuxièmement—Une portion de terre, contiguë à celle ci-dessus et mesurant 19 pieds 7 pouces de face à la rue Girod, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 53 pieds, 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et 54 pieds 9 pouces et 1 ligne, sur l'autre ligne de côté la plus rapprochée de la rue Commerce et touchant au lot No 26 achetée de James Cosgrove, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex notaire le 20 avril 1858.

3° **Un certain terrain** attenant au précédent, sur le côté est du terrain No 26, et mesurant environ 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de façade rue Girod sur une profondeur de 53 pieds 10 pouces et 5 lignes, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en

Trois magasins bien bâtis en briques, à trois étages portant les Nos 63, 65 et 67 rue Girod; les Nos 65 et 65 loués à bail jusqu'au 1er avril 1897, à $30 par mois sans réparations d'aucuns genres ans frais du propriétaire. La propriété dernièrement décrite est vendue avec rights, ways, passages et servitude qui y appartiennent.

Le Cottage en Bois
No 479 rue Sud Remparts.

5° **Le joli cottage en bois couvert en ardoises,** No 479 rue des Remparts, entre Enterpe et Terpsichore, rue des Dryades à l'arrière, désigné comme le carré No 282 ayant corridor et quelque 7 ou 8 chambres, chambre à bain, lieux à aisances dans la maison, citerne, etc. La maison est à distance de la rue et a un jardin devant.

Le terrain porte le No 24 et mesure 32 pieds de façade rue des Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et la propriété donne un loyer de $20 par mois.

Le Cottage à Double Corps de Logis,
Les Nos 417 et 419, rue Sud Franklin.

4° **Le Cottage en bois, à deux corps de logis,** Nos 417 et 419 rue Sud Franklin, entre les rues Melpomène et Terpsichore, carré d'ilet borné par la rue du Bassin étant le carré No 316, Premier District de cette ville, ayant trois chambres de chaque côté, cour, cabinets, mansardes, citerne, auvents, etc., la propriété donne un loyer de $24 par mois.

Le terrain est désigné par le No 10, il mesure 32 pieds de façade rue Franklin, sur une profondeur de 90 pieds 11 pouces et 5 lignes mesure américaine.

Le Cottage élevé
No 479 rue Sud Remparts.

5° **Le joli cottage en bois couvert en ardoises,** No 479 rue des Remparts, entre Enterpe et Terpsichore, rue des Dryades à l'arrière, désigné comme le carré No 282 ayant corridor et quelque 7 ou 8 chambres, chambre à bain, lieux à aisances dans la maison, citerne, etc. La maison est à distance de la rue et a un jardin devant.

Le terrain porte le No 24 et mesure 32 pieds de façade rue des Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et la propriété donne un loyer de $20 par mois.

TROISIÈME DISTRICT.

Vingt Grands Terrains Vacants.

6° **Vingt grands terrains de valeur,** situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 78 L, bornés par la Pressée à Coton de la Louisiane et les rues St Ferdinand, Solidelle et Derbigny ou Prospect, désignés par les Nos de 2 à 24 inclusivement, ils se touchent et mesurent comme suit:

Les terrains du No 2 à 14 mesurent chacun 32 pieds de façade rue St Ferdinand sur une profondeur de 110 pieds. Le terrain 14 forme l'angle des rue St Ferdinand et Solidelle.

Les terrains de 12 à 16 mesurent chacun, 20 pieds de façade rue Solidelle sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces et 6 lignes.

Les terrains de 17 à 24 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Derbigny, sur une profondeur de 170 pieds, 6 pouces et 6 lignes, le tout entre lignes parallèles, mesure américaine.

Cette lot n'est bonne, élevée, seulement en ilet on arrête de la rue Claiborne et fait face sur le chemin de fer North Eastern.

QUATRIÈME DISTRICT.

Cottage Double.

Nos 221 et 221 1/2 rue Sixième.

7° **Le cottage neuf en bois à deux corps de logis et recouvert en ardoises** Nos 221 et 221 1/2 rue Sixième, entre les rues Colisée et Chestnut dans le carré d'Ilet No 185 borné par l'avenue Washington, Quatrième District de cette ville, ayant 2 chambres et une cuisine, lieux d'aisance et auvent de **chaque** côté, donnant un loyer de $20 par mois. La maison n'a que 2 ans, a un garde de chaque côté; les côtés est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1894.

Le terrain fait partie du terrain primitif No 9 et mesure 62 pieds de façade rue Sixième, sur une profondeur de 50 pieds, acquis de Peter Munster, conformément à un acte pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 17 mai 1859.

SIXIÈME DISTRICT.

La Charmante Maison de Résidence,
No 1249 avenue St Charles.

8° **Une certaine portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, carré d'Ilet No 111, bornée par l'avenue St-Charles et les rues Carondelet, Bordeaux et Valence, désigné par la lettre A, et mesurant 150 pieds de façade avenue St-Charles, sur une profondeur et façade rue Bordeaux, 180 pieds.

Les améliorations consistent en **Une jolie maison de résidence bien construite, à deux étages, en bois, couverte en ardoises,** portant le No 1249 avenue St-Charles, avec grillage neuf en fer, et une vérandah en fer à deux étages sur la façade; il y a un grand corridor, salon, salon de réception, salle à manger, cuisine, cabinets et d'autres chambres au rez-de-chaussée.

Les salon et le corridor sont à fresques; il y a quelque 6 chambres à coucher en devantage, chambre à bain, cabinets, etc.; sur le deuxième étage les chambres sont tapissées avec goût, décorées et pointes inattendues de chemisée en marbre dans les chambres principales, gaz et belle installation partout, il y a des maisons de dépendances, auvents, 2 citernes, etc., et le terrain est embelli par des arbustes de choix et des fleurs, des arbres fruitiers et des arbres d'ombrage, etc. Pour plenement apprécier cette propriété il faut la visiter.

Deux Sites Convenables Pour y Bâtir en Arrière du Terrain Précédemment Décrit.

9° **Deux grands sites de choix convenables pour y bâtir** en arrière de la dernière propriété et touchant, dans le même carré d'ilet, désignés par les lettres B et C qui se touchent et mesurent, chacun, 60 pieds de façade rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds. Le terrain No C forme le coin des rues Bordeaux et Valence.

A l'arrière du terrain il y a une remise avec écurie en bois à deux étages, ayant plusieurs chambres au premier étage.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ces deux sites sont de premier ordre; la terre est haute; entourée d'une bonne barrière, et une rangée d'arbres d'ombrage de choix devant; ils sont situés en face des belles maisons de résidence Hernandez, Meaux Dunn, et autres, et seront vendus séparément avec privilège.

SEPTIÈME DISTRICT.

Un magnifique Carré de Terre,
A trois ilets de l'avenue St-Charles.

1° **Un magnifique carré de terre,** entouré d'un grand nombre d'arbres d'ombrage, le carré No 101 ou 24 B, borné par les rues Lower Line, Clinton, Burthe et Troisième, 8e District de cette ville, subdivisé en 21 grands terrains, et mesure ensemble environ 300 pieds 8 pouces de façade rue Lower Line; 300 pieds de façade rue Clinton; 291 pieds 0 pouces rue Burthe, et 247 pieds de façade rue Troisième; le tout plus ou moins.

Trois Beaux Sites Convenables pour y Bâtir,
Rue Colapissa.

11° **Trois grands terrains doubles,** situés dans le carré No 197 A, borné par les rues Colapissa, Troisième, Dublin et Maillon, Septième District de cette ville, désignés par les Nos 2, 4 et 5, lesquels se touchent et mesurent, chacun, 61 pieds de façade rue Colapissa, sur une profondeur de 122 pieds.

Le tout de la propriété ci-dessus décrite du paragraphe 1 à 11 est en mesure américaine, et le tout plus ou moins, d'après un plan de MM. S. G. De l'Isle & Cie, architectes et voyers; le tout daté d'avril 1894 et qui peut être vu sur les lieux de la vente; et les diverses propriétés peuvent être vues en se munissant d'une carte des encanteurs.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant lien de vendeur et privilège, assurance et honoraires d'avocat; les paiements à crédit seront divisés, s'il en est, la soin, en coupons pour convenir aux parties intéressées; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes de l'année courante 1894, et fourniront un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, notaire. No 1,152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.

1er avril—1 8 15 22 29 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Importante Vente à l'Encan
—DE—